

Rapport public Parcoursup session 2025

ESCG MONTPELLIER - Diplôme de Comptabilité et de Gestion - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

ESCG MONTPELLIER - Diplôme de Comptabilité et de Gestion - en apprentissage (48249)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
ESCG MONTPELLIER - Diplôme de Comptabilité et de Gestion - en apprentissage (48249)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	134	6

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Progression des moyennes	Relevés de notes et bulletins	Très important
	Appréciations des formateurs	Relevés de notes et bulletins	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à l'oral	Entretien de motivation individuel	Très important
	Qualité de l'expression écrite	Lettre de motivation	Important
Savoir-être	Concentration en classe	Appréciations des formateurs	Important
	Ponctualité et Assiduité	Appréciations des formateurs	Très important
	Discipline	Appréciation des formateurs	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences de la formation et de son contenu.	Entretien de motivation individuel	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Périodes de stages	CV	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Dans le cadre de l'examen des candidatures, certains éléments peuvent conduire la commission d'évaluation à ne pas classer un dossier. Ces critères concernent principalement :

- des appréciations particulièrement défavorables dans les bulletins scolaires, faisant état d'un manque de sérieux, d'attitude perturbatrice ou d'un comportement inadapté en classe ;
- des résultats nettement insuffisants dans les matières clés pour la formation visée (notamment en mathématiques et en sciences économiques et sociales) ;
- un nombre important d'absences injustifiées, traduisant un manque d'assiduité et d'engagement dans la scolarité.

Ces éléments sont considérés comme incompatibles avec les exigences de rigueur, d'investissement et de professionnalisme attendues à l'ESCG Montpellier.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'ensemble des candidatures reçues via la plateforme Parcoursup fait l'objet d'un examen attentif par la commission d'évaluation de l'ESCG Montpellier. Cet examen repose sur plusieurs critères objectifs et qualitatifs : la conformité administrative du dossier, les résultats scolaires (notes, moyennes et progression), les appréciations formulées par les enseignants, ainsi que la qualité du curriculum vitae et de la lettre de motivation.

Ces éléments permettent d'apprécier la motivation du candidat, son sérieux, ainsi que l'adéquation de son profil et de son parcours avec les exigences et les attendus de la formation proposée.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats sont invités à accorder une attention particulière à la qualité de leur dossier de candidature, notamment à la rédaction du CV et de la lettre de motivation. Ces éléments sont essentiels dans le cadre de la formation en alternance proposée par l'ESCG Montpellier. Un CV clair, soigné et bien structuré, ainsi qu'une lettre de motivation personnalisée témoignant d'un réel intérêt pour l'alternance et pour la filière choisie, constituent des atouts déterminants dans l'évaluation du dossier.

Signature :

Gilles SAMAMA,

Chef d'établissement de l'établissement ESCG
MONTPELLIER